

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 13, N° 17
le 24 avril 1985

L'immersion, initiative pour un bilinguisme sans peine	1
Relèvement de l'industrie de la noix de coco en Dominique	3
Établissement d'un bureau de liaison à Washington	4
La papamobile au Musée des sciences et de la technologie	4
Thermax : source énergétique d'avenir	5
Boissons à base de bleuets	5
Utilisation judicieuse du patrimoine immobilier	6
La chronique des arts	7
Timbres en hommage à deux activistes canadiennes	8
Nouvelle brève	8

L'immersion, initiative pour un bilinguisme sans peine

« La connaissance d'une langue seconde, surtout sans contre-partie négative, serait sans conteste un avantage pour nos enfants, qu'ils en fassent usage pour travailler, pour voyager ou simplement pour avoir accès à un éventail plus vaste de documentation et d'œuvres littéraires... Nous espérons aussi que ce *bain de culture étrangère* stimulerait leur curiosité et leur apprendrait la tolérance et la compréhension d'autrui », explique Mme Judy Gibson dont les deux enfants suivent des classes d'immersion en français à Port Coquitlam (Colombie-Britannique). Ce sont des raisons semblables qui poussent de plus en plus de parents anglophones à choisir l'enseignement immersif pour leurs enfants.

L'idée de l'immersion remonte à 1969 et provient d'un groupe de parents anglophones de Saint-Lambert (Québec). Convaincus des avantages du bilinguisme précoce, ceux-ci demandèrent au ministère de l'Éducation du Québec et à un conseil scolaire local de mettre en œuvre, à titre expérimental, un programme d'immersion. Ils demandèrent également que l'on fasse une étude et une évaluation des résultats.

Le succès de cette première initiative entraîna la création de classes semblables dans d'autres régions du pays, tandis que l'on entreprenait de nombreuses recherches et études sur cette nouvelle forme d'enseignement. L'augmentation continue des inscriptions fait foi de la popularité dont jouit l'enseignement immersif : pendant l'année scolaire 1976-1977, environ 17 700 élèves suivaient des cours d'immersion en français donnés dans 233 écoles. Au cours de l'année 1982-1983, ils étaient quelque 115 000 dans 633 écoles. Enfin, pendant l'année 1983-1984, ces chiffres étaient passés à 134 000 élèves et 837 écoles.

L'une des raisons de ce succès est sans nul doute la reconnaissance par les parents anglophones des avantages du bilinguisme, comme l'a révélé un sondage Gallup réalisé pour l'association Canadian Parents for French. Lors de ce sondage, au moins 40 % des Canadiens anglais interrogés se sont dits en faveur de cours d'immersion dès la maternelle et 60 % ont déclaré qu'ils inscriraient leurs enfants à des cours d'immersion s'il y en avait dans leur localité.



Initiative originale prise pour répondre aux besoins propres du Canada, l'enseignement immersif se révèle une méthode dont la valeur ne connaît pas de frontières.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Qu'est-ce que l'immersion ?

Les cours d'immersion en français ne sont pas des cours de français mais des cours où l'enseignement de diverses disciplines se donne en français. Ils sont ouverts à tous les enfants anglophones.

Il existe plusieurs types d'immersion dont l'organisation varie selon les provinces et les conseils scolaires : l'immersion longue qui commence à l'école maternelle, en première ou en deuxième année d'école primaire, l'immersion moyenne, qui débute en quatrième ou en cinquième année, et l'immersion courte, à partir de la sixième ou la septième année. (Dans les deux derniers cas, les élèves ont généralement déjà reçu quelques années d'enseignement du français sous forme de cours de langue traditionnels.) De plus, l'immersion peut être totale, l'enseignement se donnant alors entièrement en français pendant une, deux ou trois années entières, ou partielle, les cours offerts en français et en anglais s'équilibrant davantage dès le début de la scolarité.

Lorsque l'enseignement immersif commence à l'école maternelle, au début, les élèves peuvent communiquer en anglais entre eux et avec l'enseignant qui, de son côté, ne s'exprime qu'en français, se faisant comprendre par gestes au besoin. Par la suite, l'enseignement se fait uniquement en français, généralement jusqu'à la troisième année. En quatrième, l'enseignement en français n'occupe plus que la moitié de l'emploi du temps, puis, à partir de la cinquième année jusqu'à la fin de l'école secondaire (douzième année), 40 % seulement.

S'ils souhaitent que leurs enfants apprennent le français, les parents des élèves de cours d'immersion n'en désirent pas moins de bons résultats scolaires dans les autres



Les cours d'immersion en français sont offerts à tous les enfants anglophones et allophones.

matières. Il s'agit là d'une lourde responsabilité pour les enseignants qui doivent faire acquérir des connaissances aux élèves dans une langue qui n'est pas la leur.

Les piliers du bilinguisme

Selon une étude nationale récente de l'Association canadienne des professeurs d'immersion, la plupart des professeurs d'immersion en français sont des Canadiens de langue française mais l'on trouve aussi parmi eux des francophones d'Europe, d'Afrique, d'autres parties du monde et, de plus en plus, des anglophones.

La majorité des enseignants d'immersion sortent des facultés des sciences de l'éducation françaises ou anglaises, lesquelles préparent leurs étudiants à enseigner dans

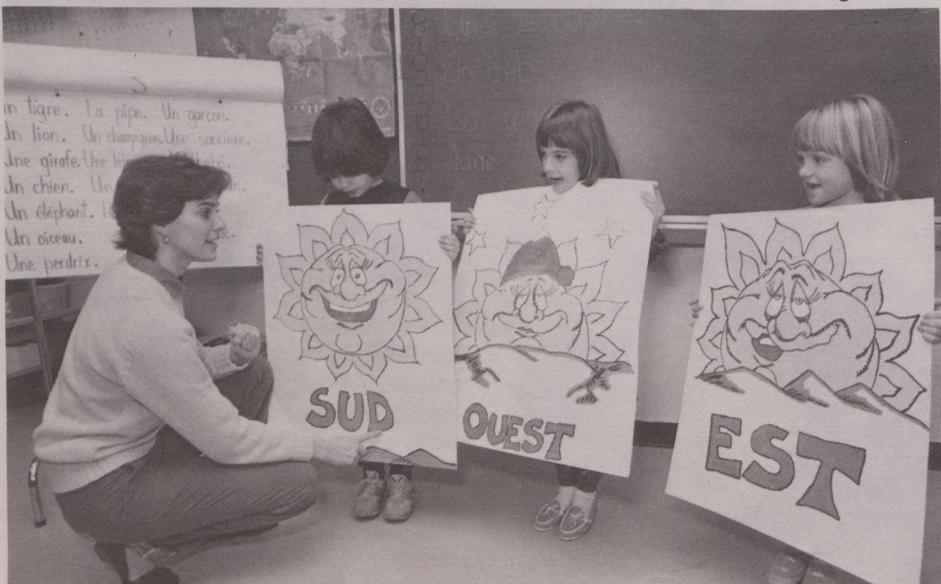
la langue maternelle des élèves. Un certain nombre (27 %) ont fait leurs études pédagogiques dans les deux langues.

Le nombre des élèves-maîtres se destinant à l'immersion est passé de 428 en 1979 à 790 en 1982, ce qui représente une augmentation de 84,6 % et 56 % des facultés prévoient un accroissement des effectifs et 50 %, une augmentation du nombre de professeurs chargés de leur formation.

Parce que la formation des premiers maîtres d'immersion s'est faite longtemps de façon empirique, dans les classes mêmes, la plupart des provinces organisent, pendant l'année scolaire, des ateliers sur l'immersion à l'intention des enseignants qui veulent soit se perfectionner soit s'initier à cet enseignement. Parmi les diverses initiatives prises dans le domaine de la formation des professeurs d'immersion, notons un programme expérimental de trois ans créé par le Nouveau-Brunswick pour permettre aux professeurs anglophones qui le désirent d'atteindre le niveau requis en français pour enseigner dans les classes d'immersion.

Malgré les progrès réalisés dans la formation des futurs maîtres de classes d'immersion, l'improvisation occupe encore une certaine place. Pourtant, ainsi que l'a souligné un professeur de l'université Simon Fraser, dans un article intitulé *Les piliers du bilinguisme* : « L'immersion en français, telle qu'on la connaît au Canada, est un moyen très efficace qui a fait ses preuves et mérite aujourd'hui, sous l'angle de la formation des enseignants, de recevoir ses lettres de créance. »

Évidemment, adapter les programmes aux cours d'immersion constituait au départ un problème de taille. Inculquer des notions et des connaissances à des enfants qui, au



En immersion précoce, il s'agit d'inculquer des notions et des connaissances à des enfants qui ignorent presque tout de la syntaxe du français.

départ, ignorent presque tout des structures et de la syntaxe du français et qui ne possèdent qu'un vocabulaire restreint n'est pas chose facile. Les livres et les documents préparés à l'intention des francophones sont trop difficiles, tout comme les traductions des manuels utilisés en anglais. Aussi les premiers enseignants des classes d'immersion ont-ils dû créer leurs propres programmes ainsi que leur matériel didactique. Aujourd'hui, les enseignants profitent grandement de ce travail de pionnier.

Après l'effort ... les résultats

Le nombre toujours croissant des inscriptions montre que l'enseignement immersif répond à ce qu'en attendent les parents et certains spécialistes : M. Stephen D. Kraslen, professeur de linguistique à l'université de la Californie du Sud, trouve qu'il s'agit de « la méthode qui donne aujourd'hui les meilleurs résultats ».

Cet enseignement a aussi, bien sûr, ses détracteurs. M. Gilles Bibeau, professeur titulaire à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal, pense que l'immersion « pure » est dépassée et qu'elle n'a pas permis de « rendre les enfants aussi bilingues qu'on l'espérait. On peut aujourd'hui atteindre des résultats similaires avec des moyens beaucoup plus réduits ».

Selon une étude entreprise sur la demande du ministère de l'Éducation de l'Ontario, étude qui porte non seulement sur l'apprentissage du français dans les cours d'immersion mais aussi sur le développement cognitif et le développement intellectuel des élèves, on n'a constaté aucun effet négatif; il semble même que le cours d'immersion totale précoce favorise ce développement. De plus, l'étude révèle que le fait de pouvoir communiquer convenablement dans la langue seconde, n'est pas lié à l'intelligence mesurée par les tests normalisés d'évaluation du quotient intellectuel.

En mathématiques, en sciences et en sciences humaines, les élèves du cours d'immersion totale précoce obtiennent en général d'aussi bons résultats que les élèves qui étudient ces matières en anglais. Par contre les élèves du cours d'immersion partielle précoce semblent avoir parfois de la difficulté, par rapport aux groupes témoins, à acquérir les connaissances voulues en mathématiques et en sciences, difficulté due peut-être à la connaissance imparfaite de la langue seconde.

Sur le plan social et psychologique, les auteurs du rapport affirment que les élèves du cours d'immersion précoce s'adaptent facilement au milieu social et sont plus satisfaits de leur programme que les élèves du cours d'immersion tardive. « L'idée qu'ils

se font d'eux-mêmes est positive. Ils s'estiment Canadiens anglais mais ont tendance à ne pas acquérir les stéréotypes ethnolinguistiques qu'adoptent leurs condisciples qui font leurs études en anglais. »

Ces résultats positifs pourraient encourager les responsables de l'enseignement à mettre des classes d'immersion au service de la pluralité culturelle existant au Canada. Déjà, parallèlement aux classes d'immersion en français, les écoles publiques du district d'Edmonton (Alberta) ont mis sur pied un enseignement en immersion partielle ou des classes bilingues en diverses langues (ukrai-

nien, hébreu, allemand, chinois et arabe).

Initiative originale prise pour répondre aux besoins propres du Canada, l'enseignement immersif se révèle, selon l'expérience acquise, une méthode dont la valeur ne connaît pas de frontières. Expert dans le domaine de la didactique des langues étrangères et ex-directeur du Centre de langues modernes de l'Institut pédagogique de l'Ontario, M. H.H. Stern prévoit que « l'expérience acquise ne pourra que profiter à d'autres collectivités bilingues et à la didactique de l'enseignement des langues secondes où que ce soit dans le monde ».

Relèvement de l'industrie de la noix de coco en Dominique

La production nationale de la noix de coco en Dominique connaît un essor considérable grâce à un programme canadien. Rappelons que lorsque l'ouragan David a arraché à peu près 30 % des cocotiers de l'île en août 1979, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avait déjà commencé à discuter avec le gouvernement de la Dominique d'un plan de relèvement de l'industrie de la noix de coco.

C'est en 1981 que l'ACDI a entrepris la réalisation de ce plan dont le coût a été évalué à 4 millions de dollars et dont l'objectif est la remise en valeur de 1 200 ha de plantations endommagées et la mise en exploitation de 1 000 ha supplémentaires.

Les mesures prises consistent à relancer la production de coprah et de noix de coco fraîche, à approvisionner les cultivateurs en plants et en engrais, à leur offrir des services d'encadrement et à former le personnel du ministère de l'Agriculture affecté à ce secteur. En outre, on a prévu la construction de 16 km de chemins de desserte pour faciliter la mise en exploitation des nouvelles zones de production et améliorer l'accès aux plantations existantes.

La Dominique est une île de 78 000 habitants, au relief montagneux, pauvre en terres arables. On y pratique la culture intercalaire de la noix de coco, de la banane, de l'igname et d'autres plantes. La banane et la noix de coco constituent les principales exportations.

Deux Canadiens et leurs homologues dominicains dirigent la réalisation du projet, travaillant en étroite collaboration avec l'agronome en chef du ministère dominicain de l'Agriculture et les quatre responsables de district sur le terrain. Ces derniers sont chargés d'administrer les services d'encadrement dans les quatre zones agricoles. La mise en application du plan doit durer neuf ans. Les deux dirigeants canadiens resteront sur place pendant cinq ans et le Canada continuera de fournir des engrais et des pes-

ticides pendant les quatre dernières années.

Tandis que les Canadiens apportent leur expérience en divers domaines (gestion de programmes, systèmes financiers, entretien des véhicules et construction routière), le ministère dominicain de l'Agriculture, avec l'assistance de spécialistes venus d'autres pays où se pratique la culture de la noix de coco, s'occupe de l'aspect proprement agricole du programme. On fait germer les nouveaux plants dans des pépinières à partir de noix de semence que les responsables de district se chargent de prélever sur des cocotiers productifs et sains. Après avoir germé dans un paillis enrichi d'engrais, au bout de quatre à cinq mois, les plants sont prêts à être repiqués à leur emplacement définitif. Il faut compter six ou sept ans pour qu'un cocotier donne des fruits, et il en produit ensuite pendant une quarantaine d'années.

La plus grande partie de la production de noix de coco de l'île est traitée par la société Dominica Coconut Products Ltd., qui fabrique environ 7 000 t de savon et broie 2 500 t de coprah pour en tirer de l'huile et de la farine. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ 28 millions de dollars des Caraïbes (14 millions de dollars canadiens).

La phase de relèvement est maintenant terminée et environ 60 % des nouvelles plantations sont déjà exploitées. L'ACDI finance une autre grande réalisation en Dominique; il s'agit de la reconstruction d'une route de 36,8 km reliant Portsmouth à Hatton Garden, au nord de l'île. Cette route sert au transport de produits agricoles et joue un rôle important dans la vie sociale des insulaires.

C'est la société montréalaise Sintra Inc. qui a obtenu le contrat pour l'ensemble des travaux (12 millions de dollars). Le personnel qu'elle emploie en Dominique compte une vingtaine de Canadiens et environ 40 autochtones. Les ingénieurs-conseils proviennent de la firme Kleinfeldt Consultants, de Brampton (Ontario).

Établissement d'un bureau de liaison à Washington

Le 21 mars, le ministre du Commerce extérieur a annoncé la création, à l'ambassade du Canada à Washington (D.C.), d'un bureau chargé d'encourager, d'évaluer et de coordonner les efforts déployés par le Canada pour accroître le commerce de biens et de services canadiens dans le cadre des projets du Groupe de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement.

L'objectif du bureau sera également d'encourager les entreprises conjointes, d'une part, en faisant savoir aux dirigeants de ces banques en quoi les exportateurs canadiens sont qualifiés et, d'autre part, en offrant à ces derniers informations et aide commerciale.

De l'avis du ministre, pour que le Canada puisse obtenir des contrats auprès de ces deux institutions financières internationales (IFI), il faut, à la fois, que les renseignements sur les projets envisagés soient recueillis et diffusés en temps opportun et que le secteur privé prenne ensuite la relève de façon dynamique.

Le bureau veillera à conseiller les sociétés canadiennes qui traiteront avec les deux banques de développement dont le

siège se trouve à Washington, et à recenser, afin de leur donner suite, les possibilités de financement conjoint existant dans les secteurs et sur les marchés présentant un intérêt particulier pour le Canada. Il servira également de centre d'information et de services pour les Canadiens des secteurs public et privé qui multiplient leurs démarches auprès de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, ainsi que de point de contact pour les missions canadiennes désireuses d'obtenir des renseignements sur les réalisations financées par ces institutions financières.

Grâce à des contacts périodiques avec les représentants des deux banques et à l'analyse des documents qu'elles publient, le bureau pourra évaluer les possibilités d'achat et de financement conjoint, en tenant compte des secteurs et des marchés qui intéressent le Canada, puis en informer les exportateurs. Il établira une base de données sur toutes les réalisations qu'il aura recensées et la tiendra à jour. Disposant d'une vaste connaissance de l'organisation, des pratiques et des activités de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, il sera au service des

sociétés canadiennes désireuses d'élaborer des stratégies de commercialisation et leur prodiguera avis et conseils. Il étudiera également les activités d'autres grands pays donateurs et proposera des mesures aptes à améliorer le bilan du Canada.

Le bureau participera à des colloques réunissant des représentants des milieux d'affaires et du secteur public, colloques au cours desquels il mettra ceux-ci au courant des activités des banques, expliquant la structure, le fonctionnement et les pratiques des IFI en matière d'appels d'offre. En retour, il renseignera les IFI sur les diverses possibilités qu'offre le Canada : utilisation des services d'assurance et de financement de la Société d'expansion des exportations (SEE), programmes de l'Agence canadienne de développement international, façons de procéder de la Corporation commerciale canadienne en ce qui concerne les contrats de gouvernement à gouvernement, etc.

La responsabilité d'assurer le fonctionnement du bureau de liaison avec les institutions financières internationales sera confiée à Frederick Marsh, détaché de la Société pour l'expansion des exportations, et à Richard Roy, délégué commercial du ministère des Affaires extérieures.

La papamobile au Musée des sciences et de la technologie

Récemment, le Musée des sciences et de la technologie a reçu en don un véhicule d'un type particulier. Il s'agit d'une papamobile Vat-002, l'un des deux véhicules que la Conférence des évêques catholiques du Canada fit construire pour Sa Sainteté le pape Jean-Paul II, à l'occasion de son voyage au Canada, en septembre 1984. Pendant qu'une des papamobiles était de service, l'autre était expédiée à l'étape suivante du voyage au moyen d'un avion de transport *Hercule*.

Les deux papamobiles furent construites par la firme québécoise Camions Pierre Thibault Inc., mondialement connue pour ses autopompes à incendie et ses véhicules spécialisés.

Plusieurs compagnies firent don de composants et offrirent leurs services pour faire en sorte que ces véhicules à haute sécurité soient à la fois confortables et fonctionnels. C'est ainsi que General Motors du Canada fournit les deux châssis-cabines et General Electric du Canada, le plastique blindé Lexguard, utilisé pour le vitrage. D'une épaisseur de 3,7 cm, ce plastique moins lourd (60 %) que le verre antiballes et assure la transmission de la lumière à 65 %.



Le pape, entouré par une foule enthousiaste lors de l'un de ses déplacements en papamobile dans la capitale en septembre 1984.

Thermax : source énergétique d'avenir

Une compagnie ontarienne de Vankleek Hill, Thermax Energy Systems, créée par M. Colin Kerr pour mettre au point une éolienne perfectionnée, est en pleine expansion. L'an dernier, Thermax a vendu plus de 1 000 générateurs éoliens, dont les deux tiers étaient destinés à l'exportation.



Le générateur éolien Windstream de la compagnie Thermax.

Les investissements de base nécessaires au lancement de cette entreprise ont été fournis par Investment Technology Canada, groupe d'investisseurs privés s'intéressant aux nouvelles technologies énergétiques.

La compagnie produit actuellement deux types de générateurs, le *Windstream* et le *Helius*, et elle est en train de mettre au point une éolienne encore plus puissante.

En moyenne, les générateurs éoliens Thermax peuvent générer 138 kw/h d'électricité par année, sous l'effet d'un vent de vitesse moyenne de 20 km/h.

Ce type d'appareil, conçu pour les régions non électrifiées, peut alimenter en électricité une petite maison de campagne. C'est ainsi que le *Windstream*, grâce à un ou deux accumulateurs, peut générer assez d'énergie pour fournir la lumière d'une telle habitation tout en assurant le fonctionnement d'une pompe à eau et d'un téléviseur.

Thermax travaille également à la mise au point d'une éolienne susceptible de produire 2 200 kw/h par unité et par année, soit seize fois plus que le modèle actuellement utilisé pour une habitation de dimensions modestes.

Ventes à l'étranger

Les éoliennes Thermax ont été spécialement conçues pour les marchés d'exportation et sont distribuées notamment en Afrique du Nord, en Inde, en Chine et dans d'autres régions du monde qui, sinon, devraient utiliser des générateurs fonctionnant à l'aide d'un moteur diesel.

Thermax a récemment vendu vingt *Windstream* à l'Office de développement industriel de la Chine. Ces appareils seront installés en Mongolie. Selon M. Kerr, au cas où le gouvernement chinois déciderait de commercialiser ces éoliennes, un projet conjoint pourrait être négocié en vue de produire des éoliennes semblables pour le marché de l'Extrême-Orient.

La firme Thermax a récemment vendu 18 éoliennes à une compagnie du Nouveau-Mexique qui les utilise pour donner des signaux d'alerte aux amateurs de voile et autres navigateurs. Lorsque les vents atteignent une vitesse jugée dangereuse, l'éolienne émet de puissants signaux lumineux qui alertent les plaisanciers et les invitent à rentrer au port.

Une éolienne destinée à mesurer la vitesse des vents est sur le point d'être conçue. Elle serait utilisée aux aéroports et aux stations météorologiques : elle remplacerait en effet les anémomètres (utilisés actuellement) composés de trois demi-sphères placées sur des axes pivotants.



Le rotor *Helius* à axe vertical présente l'avantage de pouvoir fonctionner longtemps sans exiger de contrôles fréquents, quelle que soit la force des vents ou leur direction.

Boissons à base de bleuets

La compagnie Julac, de Dolbeau, au Lac-Saint-Jean (Québec), seul producteur nord-américain d'alcool à base de bleuets (myrtilles d'Amérique), travaille à la préparation d'une boisson digestive et d'un mousseux à partir de bleuets, qu'elle prévoit lancer sur le marché en 1985.

Ces produits viendront ainsi s'ajouter aux deux « vins » de myrtilles actuellement sur le marché et commercialisés sous les noms de « Du Bleuets » (au Canada, les myrtilles d'Amérique sont connues sous le nom de « bleuets ») et de « Monapéro ».

Un des problèmes qui se posent consiste à trouver une appellation convenable pour les deux nouveaux produits, a expliqué le président de Julac, M. André Bussière. En effet, même si le nouveau digestif contient 20 % d'alcool, on ne peut pas lui attribuer le nom de « crème » puisque celui-ci est réservé aux distillateurs. Il en est de même pour le terme « vermouth », qui aurait très bien convenu à « Monapéro » mais qui est réservé aux vins à base de raisins.

Avec la collaboration d'un oéologue de l'Université du Québec à Chicoutimi, Michel Gagnon, la Société Julac a entrepris de mettre au point ces nouveaux produits.

Elle fabrique annuellement quelque 337 500 litres d'alcool de « bleuets » et l'ensemble de la production est écoulée sur le marché québécois. Julac compte une quinzaine d'employés permanents, mais recrute de nombreux cueilleurs au milieu de l'été.

Les bleuets

Le produit de base pour Julac, c'est le bleuets, un petit fruit de couleur bleue, juteux et agréablement sucré. Le président de la compagnie précise qu'il s'agit d'un bleuets sauvage, beaucoup plus petit que le bleuets cultivé, mais beaucoup plus sucré.

Pour répondre aux besoins de la fabrication, la firme Julac a acquis une « bleuetière » (terrain à myrtilles) de 1 120 ha, laquelle a produit en 1984 3 000 tonnes de bleuets (chiffre record) dont environ la moitié a servi à la préparation de l'alcool l'an dernier.

Avec les résidus, on prépare un sirop non alcoolisé, délicieux au dire des dégustateurs. On en garnit les *sundaes* et la crème glacée. On ne le fabrique encore que sur une base artisanale (environ 2 250 L par année).

Dans ses efforts visant à exporter ses boissons à base de bleuets, la compagnie Julac a décidé de miser sur le Japon où, semble-t-il, elle a trouvé le débouché le plus intéressant. Les démarches pour vendre dans ce pays sont très avancées.

Utilisation judicieuse du patrimoine immobilier



Au premier plan, un bassin du port est prolongé par la petite place publique des Loyalistes.

Un des avantages de la mise en valeur judicieuse du patrimoine immobilier est de conserver et de renforcer le caractère des lieux. Un bon exemple nous en est fourni par la maison Alcan à Montréal. Un exemple tout aussi bon, bien que moins prestigieux, est Market Square, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). L'architecte montréalais Ray Affleck a conçu ces deux réalisations.

Saint-Jean est une petite ville étonnante. Située dans la baie de Fundy, à l'embouchure du fleuve Saint-Jean, elle fut fondée par des loyalistes en 1783 et devint, deux ans plus tard, la première ville à être associée à l'histoire du Canada. Au début de la seconde moitié du XIX^e siècle, elle connut une prospérité enviable en se classant au troisième rang mondial pour la construction des navires, à voiles et en bois à l'époque. L'apparition des bateaux à vapeur faits de métal devait lui faire perdre cette prééminence. Aujourd'hui, son industrie principale est celle des raffineries de pétrole Irving.

La ville a gardé un certain cachet de cette période faste grâce à un patrimoine immobilier particulier. En premier lieu, elle est parsemée de surprenantes résidences en briques, matériau de construction favori des Américains, dont certaines ont été exécutées dans des styles caractéristiques de la Nouvelle-Angleterre, notamment le néogothique orné. En second lieu, une partie du centre-ville, principalement le secteur de la rue King, a conservé de remarquables alignements de bâtiments commerciaux en briques. La grande unité de ces alignements tient au fait qu'ils ont été construits presque tous en même temps après le grand

incendie de 1877 qui a alors détruit près de la moitié de l'agglomération.

À la fin des années 60, la ville connut une phase de réaménagement importante qui transforma en partie le côté nord de la rue King. Deux nouveaux immeubles en particulier, à l'architecture moderne et banale jurent avec le caractère du lieu : l'hôtel de ville et Brunswick Square. Ce dernier, énorme complexe comprenant des commerces de détail, un hôtel et un édifice à bureaux d'une vingtaine d'étages, donne l'impression d'écraser de sa masse les vieux bâtiments avoisinants qui ont en moyenne de quatre à cinq étages et des

façades de 10 à 15 mètres de large.

Heureusement, à partir de 1975, cette rénovation urbaine peu harmonieuse fut abandonnée graduellement pour faire place à une approche plus respectueuse du patrimoine existant. Market Square, complexe multifonctionnel comprenant environ 90 commerces de détail, une bibliothèque publique et un centre des congrès, est un exemple concret de cette nouvelle tendance.

Market Square occupe un îlot urbain formé par le côté nord de la rue King, la rue Smythe à l'est, perpendiculaire à la précédente, et la rue Dock fermant le triangle. À cet endroit, le côté sud de la rue King donne sur un bassin du port (Market Slip) prolongé par une petite place publique commémorant le débarquement des loyalistes il y a 200 ans. Ce complexe moderne est particulier parce qu'il intègre sept vieux entrepôts formant une rangée continue, et datant de la reconstruction de la ville après l'incendie de 1877, à un édifice nouvellement construit.

À la manière de la maison Alcan à Montréal, ces vieux entrepôts de quatre étages aux façades de briques ornées à l'italienne, recyclés pour accueillir des commerces de détail, sont reliés au complexe nouveau au moyen d'un atrium. Bien qu'il se trouve au cœur de l'ensemble, cet atrium est traité comme un espace urbain extérieur. En effet, sa toiture vitrée laisse voir le ciel et ses murs sont en briques comme ceux des entrepôts. La structure moderne ne dépasse pas la hauteur des anciens bâtiments.

Cet ouvrage architectural possède deux qualités principales, découlant toutes deux

(suite à la p. 8)



L'un des nombreux commerces de détail de Market Square.

La chronique des arts

Volume 13, N° 17
le 24 avril 1985

Monique Leyrac chante « La belle époque »



André Lecoz

Monique Leyrac, accompagnée ici de l'accordéoniste Jean Marchand, fait revivre toutes les magies et les charmes de « la belle époque ».

Après le succès retentissant de *L'Avare*, présenté à guichet fermé, le Théâtre du P'tit Bonheur, à Toronto, vient de réaliser *1900*, magnifique spectacle de musique et de poésie conçu et interprété par Monique Leyrac (du 14 au 31 mars).

À travers les complaintes réalistes d'Aristide Bruant, le répertoire de l'inoubliable

comédiene-chanteuse Yvette Guilbert et les textes mordants de l'humoriste Alphonse Allais, Monique Leyrac, grande artiste de la scène québécoise, fait revivre toutes les magies et les charmes de « la belle époque ». C'est Paris au début du siècle : Toulouse-Lautrec, Montmartre, le Lapin à Gill... Le spectacle *1900* propose un

véritable panorama de la vie populaire française de l'époque, de ses plaisirs effervescents et de ses dures réalités sociales. Le voyage se fait en compagnie d'une comédienne et chanteuse sachant subtilement passer du tendre au loufoque... avec une fougue et un brio peu communs.

La saison dernière, *1900* a connu un succès fou au Café de la Place à Montréal et a fait l'objet de critiques très élogieuses. « Parfois grivois, parfois équivoques comme on savait l'être à l'époque, mais toujours subtils et légers comme on ne sait plus l'être aujourd'hui, les textes choisis pétillent comme un bon mousseux et nous ramènent aux premières années du Moulin-Rouge », écrivait Jean Beaunoyer dans le quotidien montréalais *La Presse*.

Artiste de réputation internationale, Monique Leyrac poursuit une carrière originale de comédienne et de chanteuse. Sa chaleur, son énergie et sa sensibilité sont reconnues et appréciées de tous ceux qui la connaissent. Outre *1900*, parmi ses récents succès au théâtre, citons son incarnation de Sarah Bernhardt dans *Divine Sarah* qu'elle a présenté, entre autres, au Théâtre du P'tit Bonheur en 1980. Par la suite, le spectacle fut enregistré et diffusé par Radio-Canada dans ses versions française et anglaise. Dans le domaine de la chanson poétique, Monique Leyrac a créé à Montréal les spectacles *Émile Nelligan* (1974), *Félix Leclerc* (1977) et *Des paradis artificiels* (1981); elle s'est, de plus, faite l'interprète des chansons de Gilles Vigneault. Et n'oublions pas qu'elle est également écrivain : son premier livre, *Mon enfance à Rosemont*, parut en 1983.

Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix

À partir de 1850, La Malbaie devint un endroit de villégiature très prisé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans Charlevoix (Québec). La splendeur de son amphithéâtre naturel attira des excursionnistes venant de Toronto, de Montréal et de Québec. Leurs principales occupations étaient l'équitation, le golf, le croquet, les expéditions de pêche et la baignade. Les journées d'été s'écoulaient en activités diverses : photographie, aquarelle, piqueniques et thés innombrables.

L'ambiance d'un mode de vie unique en Amérique est recrée dans l'exposition itinérante nationale *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Organisée par le Musée régional Laure-Conan de La Malbaie

et présentée par le Musée McCord, à Montréal, jusqu'au 12 mai, cette réalisation réunit surtout des objets usuels, des œuvres d'art, des costumes, des pièces de mobilier et d'architecture. En 1984, elle a reçu le Prix de Mérite de l'Association des Musées Canadiens et le Prix de Mérite de l'American Association for State and Local History.



Musée McCord

Utilisation (suite de la p. 6)

d'une utilisation judicieuse du patrimoine. Tout d'abord, il s'intègre à la vie des rues extérieures, malgré la présence d'un atrium intérieur. Les vieux entrepôts recyclés sont directement accessibles de la rue King tels qu'ils l'ont toujours été. Ceci est d'autant plus agréable que la municipalité a eu la bonne idée de rénover les trottoirs et le bassin portuaire, d'y aménager la petite place publique des Loyalistes et d'y installer un mobilier de bon aloi. Le résultat est particulièrement probant durant la belle saison lorsque les trottoirs de la rue King sont utilisés comme terrasses par les restaurants et les boutiques qui occupent le rez-de-chaussée du « North Market Wharf ».



Invitation à découvrir le complexe multifonctionnel, Market Square.

La seconde qualité évidente de Market Square réside dans la façon expressive avec laquelle la brique a été utilisée pour la partie moderne. Les Victoriens, qui recouraient à la maçonnerie pour satisfaire autant les exigences structurales que celles de la décoration, ont raffiné l'art d'utiliser la pierre et la brique. L'architecture moderne, qui a eu surtout recours à la maçonnerie comme parement dans des quêtes d'abstraction, a graduellement appauvri cet art. Les murs de briques de l'atrium intérieur du complexe Market Square témoignent d'un emploi subtil de la brique qui se rapproche de celui des entrepôts bâtis au siècle dernier.

Avec la maison Alcan à Montréal, Market Square se révèle un exemple flagrant de l'utilisation judicieuse du patrimoine. Ce dernier y perd son caractère vétuste pour retrouver une nouvelle vie et un rôle sur le plan économique, tout en conservant ses valeurs intrinsèques. Dans le cas présent, il va même influencer l'architecture contemporaine et la gratifier de qualités qui l'enrichissent. Cela est prometteur pour l'avenir de cet art.

Timbres en hommage à deux activistes canadiennes

M^{me} Thérèse Casgrain, cette militante de grand talent qui a obtenu le droit de vote pour les femmes du Québec, et le juge Emily Murphy, grâce à laquelle le statut juridique de « personnes » a été accordé aux femmes, font l'objet de l'émission d'un timbre.

Thérèse Casgrain (1896-1981)

Thérèse Casgrain est née en 1896 à Montréal. En 1920, elle fonda la Ligue des droits de la femme qui s'attaqua aux problèmes concernant les femmes, comme l'obtention du droit de vote au Québec, droit reconnu au niveau fédéral depuis 1918. Douze motions proposées en ce sens à l'Assemblée nationale du Québec furent rejetées. En 1938, malgré l'opposition de certains membres du clergé, Thérèse Casgrain réussit à faire incorporer le droit de vote des femmes au programme du Parti libéral qui gagna les élections provinciales de 1939 et respecta son engagement en 1940. Elle travailla ensuite à de nombreuses autres causes sociales et politiques et représenta le Canada à l'étranger à de nombreuses occasions. Elle fut nommée sénateur en 1970 et prit sa retraite en 1971.



Emily Murphy (1868-1933)

Emily Murphy naquit à Cooksville, en Ontario. Elle était déjà connue pour ses romans, publiés sous son nom de plume, Janey Canuck, lorsqu'elle devint juge de la Cour des femmes d'Edmonton, en 1916. Elle fut ainsi la première femme magistrat de l'Empire britannique. Son autorité juridique fut toutefois contestée parce que, selon le *common law* britannique, les femmes avaient le statut de personnes en ce qui concernait châtiments et peines, mais ne l'avaient pas quand il s'agissait de droits et de privilèges. La Cour supérieure de l'Alberta rejeta cet argument et confirma son autorité. Par la suite, Emily Murphy et quatre féministes de l'Alberta contestèrent une loi qui, fondée sur le même postulat, excluait les femmes du Sénat. Elles gagnèrent leur cause, mieux connue sous le nom de « l'affaire personne », en 1929. En 1930, année de sa démission de son poste de magistrat, Emily Murphy contribua à la création de cliniques de santé mentale en Alberta. En 1922, elle publia un important rapport sur le trafic des narcotiques au Canada intitulé *The Black Candle*. Elle écrivit également un ouvrage sur un sujet délicat à l'époque, la contraception, intitulé *Pruning the Family Tree* (Élaguons l'arbre généalogique).



Décennie pour la femme

Ces timbres veulent aussi rappeler la Décennie internationale pour la femme proclamée par les Nations unies afin d'éliminer la discrimination envers les femmes, décennie qui prend fin en 1985. Au Canada, des progrès ont été faits au chapitre de la condition féminine, notamment au niveau constitutionnel. L'article 15 de la *Charte des droits et libertés* par exemple, affirme le droit à l'égalité et aura force de loi à partir du 17 avril 1985. Cette réalisation est l'aboutissement du travail de Canadiennes telles Thérèse Casgrain et Emily Murphy, qui sont commémorées par des timbres-poste émis en cette année de clôture de la Décennie.

Nouvelle brève

Bell Canada International, filiale des Entreprises Bell Canada Inc., vient d'acheter quatre compagnies européennes pour une somme globale de 9 millions de dollars. Il s'agit de Cable Wireless UK Services Ltd., de Grande-Bretagne, de Eurotech BV, des Pays-Bas; d'Eurotechnica SA, de France, et d'Eurotech SPA, d'Italie. Ces entreprises relèveront de la filiale londonienne de Bell Canada International, soit la BCI.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Canada

ISSN 0384-2304